

Rapport d'impact

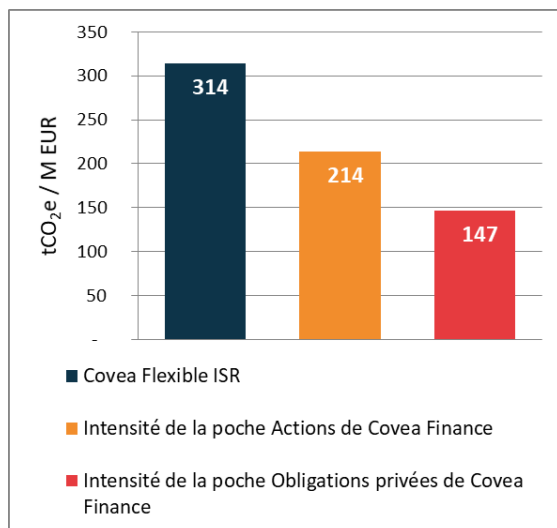
Covéa Flexible ISR (ex-Covéa Sélectif)

Ce troisième rapport d'impact permet d'évaluer *a posteriori* la pertinence et l'incidence de la politique d'investissement responsable mise en place par Covéa Finance. Il repose sur la production d'indicateurs de performance sur chacun des trois piliers E, S et G ainsi que sur le domaine du respect des Droits Humains. Les indicateurs en question sont majoritairement consolidés à partir des données publiées en 2020 (et portant sur l'exercice 2019) par les entreprises détenues en portefeuille au 31/12/2020.

Les indicateurs sont calculés sur la base du périmètre pertinent : actions européennes et titres de créance hors titres monétaires et OPC externes, soit 83% des encours du portefeuille. Les modalités de calcul des indicateurs et des taux de couverture sont précisées en note méthodologique.

1.1. Environnement

1.1.1. Intensité carbone



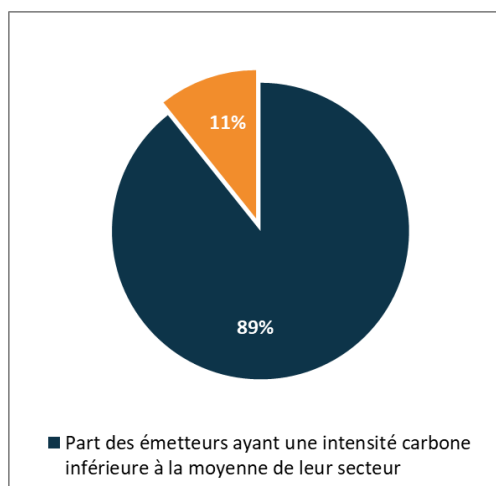
Cet indicateur mesure l'intensité carbone moyenne du portefeuille exprimée en tonnes équivalent de CO₂ par millions d'euros de chiffre d'affaires. Il est comparé à l'intensité carbone de Covéa Finance¹. Il couvre les émissions de Scope 1 et 2 et de Scope 3 pour le secteur de l'automobile uniquement.

Taux de couverture : 76% des encours de Covéa Flexible ISR sont couverts par le calcul

Source : London Stock Exchange Group (ex-Beyond Ratings), Covéa Finance

Unité : t CO₂eq / M€ CA

1.1.2. Part des entreprises moins émissives que leur secteur



Cet indicateur repose sur le calcul de l'intensité carbone de chaque entreprise du portefeuille rapportée à la moyenne des émissions de son secteur (standard ICB4 en 2019 alors que nous utilisons GICS 3 en 2018). L'indicateur permet d'identifier si l'OPC investit dans des entreprises dont les activités sont moins intenses en GES que celles de leur secteur.

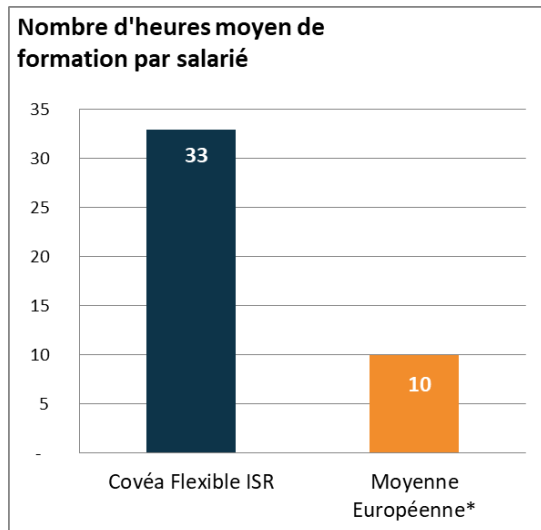
Taux de couverture : 92% des entreprises détenues en portefeuille

Source : London Stock Exchange Group (ex-Beyond Ratings), Covéa Finance

¹ Intensités CO₂ des poches « actions » et « obligations » des portefeuilles de Covéa Finance au 31/12/2020

1.2. Social

1.2.1. Nombre d'heures moyen de formation par salarié



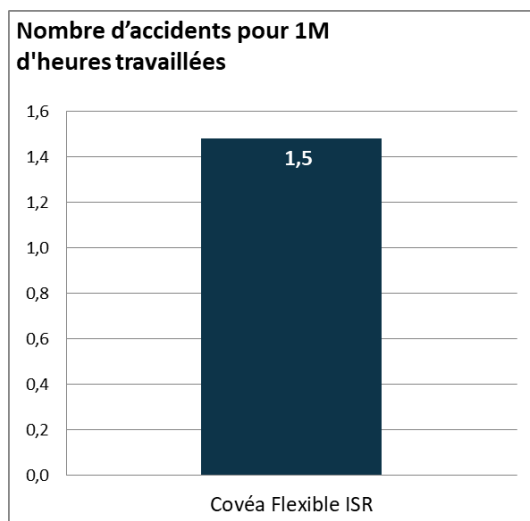
L'indicateur représente la moyenne d'heures de formation par salarié tel que communiqué par les entreprises présentes dans le portefeuille.

Taux de couverture : 38% des entreprises détenues en portefeuille

Sources : Documentation publique fournie par les émetteurs, Covéa Finance

() Enquête Eurostat sur la formation professionnelle continue*

1.2.2. Taux de fréquence des accidents du travail



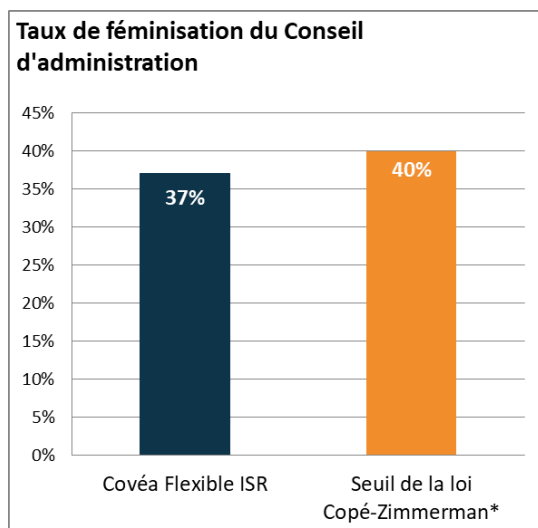
Cet indicateur mesure le taux de fréquence des accidents du travail en nombre d'accident déclarés par million d'heures travaillées pour les entreprises présentes dans le portefeuille.

Taux de couverture : 30% des entreprises détenues en portefeuille

Source : Documentation publique fournie par les émetteurs, Covéa Finance

1.3. Gouvernance

1.3.1. Diversité au sein du conseil d'administration



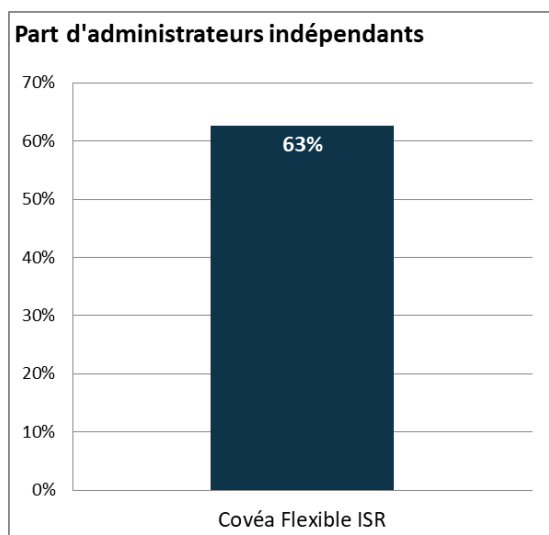
Cet indicateur mesure la part de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille.

Taux de couverture : 100% des entreprises détenues en portefeuille

Source : Documentation publique fournie par les émetteurs, Covéa Finance

() Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, dite aussi « Loi Copé-Zimmerman »*

1.3.2. Indépendance du conseil d'administration

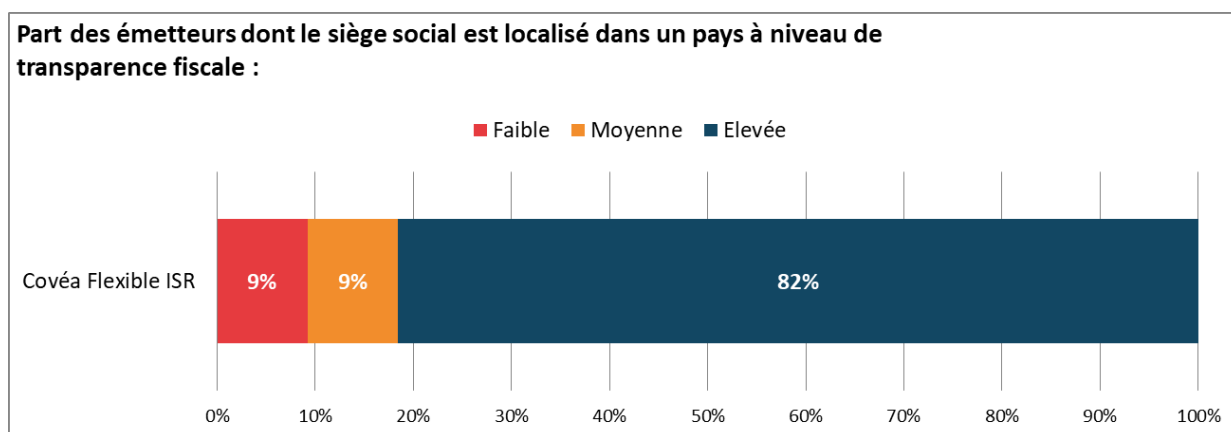


Cet indicateur présente le pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille.

Taux de couverture : 100% des entreprises détenues en portefeuille

Source : Documentation publique fournie par les émetteurs, Covéa Finance

1.3.3. Transparence fiscale



Cet indicateur repose sur l'Indice d'opacité financière produit par Tax For Justice Network² qui évalue le niveau de transparence fiscale des juridictions. Le score de chaque pays dépend de données qualitatives telles que les réglementations en vigueur dans le pays, ou sa coopération au système d'échange d'informations fiscales de l'OCDE.

Les seuils de transparence ont été définis comme tel par Covéa Finance :

- Elevé : Score inférieur à 55
- Moyen : Score compris entre 55 et 60
- Faible : Score supérieur à 60

Intervalle des notes : [43 ; 75]

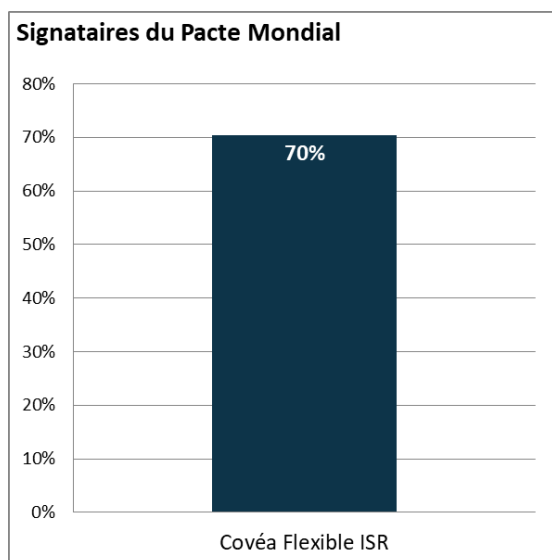
Taux de couverture : 100% des entreprises détenues en portefeuille

Source : Documentation publique fournie par les émetteurs et données de Tax For Justice Network), Covéa Finance.

² Tax for Justice Network est un réseau international indépendant menant des recherches et des analyses de haut niveau sur la fiscalité internationale et les aspects internationaux de la réglementation financière.

1.4 Droits humains

1.4.1 Signataire du Pacte Mondial



Cet indicateur mesure le pourcentage d'entreprises ayant adhéré au Pacte Mondial de l'ONU.

Taux de couverture : 66% des entreprises détenues en portefeuille

Source : Documentation publique fournie par les émetteurs et données des Nations Unies, Covéa Finance.

Note méthodologique

Les indicateurs présentés ci-dessus (à l'exception de l'intensité carbone) correspondent à la moyenne équipondérée de la performance des émetteurs composant le fonds, sous réserve de disponibilité de la donnée. Cette moyenne est pondérée en fonction du poids de l'émetteur dans les encours du fonds pour les deux indicateurs relatifs à l'intensité carbone.

Les taux de couverture communiqués (excepté celui de l'indicateur d'intensité carbone) sont exprimés en pourcentage des émetteurs du périmètre pertinent³ pour lesquels une donnée est disponible. Pour les deux indicateurs relatifs à l'intensité carbone, ce taux est exprimé en % des encours.

Les indicateurs précédemment présentés ont également été calculés en effectuant une moyenne de la performance des émetteurs, pondérée par leur poids dans les encours du fonds.

Les résultats et taux de couverture associés (en % des encours couverts) sont disponibles ci-dessous :

	Nombre d'heure de formation par employé	Taux de fréquence	% femmes administrateurs	% directeurs indépendants	% signataires du Pacte Mondial des Nations Unies	Niveau de transparence fiscale		
						Faible	Moyen	Elevé
Moyenne Covéa Flexible ISR	34	1,0	38	63	130	14	10	128
Taux de couverture (encours)	35	28	76	76	54	76		

³ Actions, titres de créance (émetteurs privés ou souverains européens). Ne sont pas intégrés : les titres monétaires et OPC externes.

AVERTISSEMENTS :

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis.

Toutes les prévisions, évaluations et analyses statistiques sont fournies afin d'éclairer l'investisseur potentiel sur les sujets abordés. Ces prévisions, évaluations et analyses peuvent être fondées sur des estimations et des hypothèses subjectives et peuvent avoir été obtenues par application d'une méthodologie parmi d'autres, lesquelles peuvent aboutir à des résultats différents ; en conséquence, ces prévisions, évaluations, et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs.

La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr. L'investisseur est invité à se reporter au DICI préalablement à toute souscription.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller habituel afin de déterminer si un tel investissement convient à leur profil et ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement sur la seule base des présentes informations.

De même, tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.